

PRIMERO

Herbicide [Sélectif]

GRANULES DISPERSIBLES DANS L'EAU (75 %)

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE MAÏS DE PLEIN CHAMP ET LE MAÏS SUCRÉ SEULEMENT

N° D'HOMOLOGATION : 34948 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE CETTE ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Nicosulfuron 75 %

Avertissement, contient les allergènes de sulfites

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 100 g à 100 kg

Albaugh LLC
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA 50021
USA
1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit, appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24, appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD012826

MISES EN GARDE :

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- NE PAS manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter ou d'utiliser les toilettes. Les cabines des véhicules doivent être décontaminées régulièrement.
- NE PAS contaminer aucun plan d'eau. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- NE PAS appliquer ce produit sur un plan d'eau.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Des gants ne sont pas requis pendant les applications à cabine fermée.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'ÉPI, enlever tous les vêtements/l'ÉPI contaminés, laver avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Laver les vêtements/l'ÉPI contaminés régulièrement et séparément des autres vêtements.
- Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.
- **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit.
Administer un traitement symptomatique

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des autres pesticides, des engrais ou des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas l'utiliser ni l'entreposer dans une maison ou aux alentours. Toujours bien refermer le contenant

ÉLIMINATION :

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contentants recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se retrouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte de contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(DFU Pamphlet)

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

PRIMERO

Herbicide [Sélectif]

GRANULES DISPERSIBLES DANS L'EAU (75 %)

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE MAÏS DE PLEIN CHAMP ET LE MAÏS SUCRÉ SEULEMENT

N° D'HOMOLOGATION : 34948 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL (AGRICOLE)

LIRE CETTE ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : Nicosulfuron 75 %

Avertissement, contient les allergènes de sulfites

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

Albaugh LLC
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA 50021
USA
1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit, appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24, appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD012826

MISES EN GARDE :

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- NE PAS manger, boire ou fumer/vapoter pendant l'utilisation de ce produit. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, boire, mâcher de la gomme/du tabac, de fumer/vapoter ou d'utiliser les toilettes. Les cabines des véhicules doivent être décontaminées régulièrement.
- NE PAS contaminer aucun plan d'eau. Appliquer seulement lorsque le risque de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- NE PAS appliquer ce produit sur un plan d'eau.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Des gants ne sont pas requis pendant les applications à cabine fermée.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements/l'ÉPI, enlever tous les vêtements/l'ÉPI contaminés, laver avec de l'eau et du savon et enfiler des vêtements propres. Laver l'extérieur des gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Laver les vêtements/l'ÉPI contaminés régulièrement et séparément des autres vêtements
- Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.
- NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS :**EN CAS D'INHALATION :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit.

Appliquer un traitement symptomatique.

IMPORTANT

Les arbres ou autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible si l'on ne respecte pas les règles suivantes : NE PAS appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. NE PAS appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. NE PAS contaminer aucun plan d'eau, y compris l'eau d'irrigation. Garder à l'écart des engrais, des insecticides, des fongicides et des graines.

APPLIQUER PRIMERO AVEC UN AGENT TENSIO-ACTIF ÉTIQUETÉ.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Suivre attentivement les instructions de nettoyage du pulvérisateur, car les résidus d'herbicide demeurant dans le réservoir peuvent endommager les cultures autres que le maïs.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PRIMERO est une formulation granulaire dispersables dans l'eau à mélanger avec de l'eau et à appliquer en postlevée sur le maïs de plein champ et le maïs sucré dans l'est du Canada pour supprimer le chiendent et les graminées annuelles. PRIMERO est non corrosif, ininflammable, non volatil et il ne gèle pas.

MODE D'EMPLOI :

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

- PRIMERO inhibe rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles; les symptômes typiques apparaissent généralement au bout de 5 à 7 jours, mais peuvent ne devenir visibles que 2 à 3 semaines après l'application, selon les conditions de croissance et la vulnérabilité des mauvaises herbes.
- La chaleur et l'humidité intensifient l'action de PRIMERO, tandis qu'un temps frais ou/et sec peut la réduire ou la ralentir. Il est possible que les mauvaises herbes qui ont été endurcies par le froid ou la sécheresse ne soient pas supprimées.
- L'efficacité de PRIMERO peut être réduite s'il pleut dans les 2 à 4 heures suivant l'application.
- PRIMERO agit par contact foliaire, il n'assure pas la suppression résiduelle des graminées ou des mauvaises herbes à feuilles larges dont les graines peuvent germer après l'application. La suppression des mauvaises herbes peut être réduite si le couvert végétal du maïs les recouvre complètement, empêchant l'herbicide de les atteindre.
- On risque d'obtenir de mauvais résultats ou d'endommager la culture si l'on applique l'herbicide sur des plantes éprouvées par :
 - Un temps anormalement chaud ou froid.
 - Des conditions environnementales telles que la sécheresse, un sol saturé d'eau, la grêle ou le gel.
 - La maladie ou les ravages occasionnés par des insectes ou des nématodes.
 - Un traitement herbicide préalable ou l'effet résiduel d'une application d'herbicide effectuée l'année précédente.
- Retarder l'application jusqu'à ce que les plantes, tant les mauvaises herbes que le maïs, se rétablissent et recommencent à croître. Si le maïs est endommagé par le gel, attendre de 48 à 72 heures avant d'appliquer PRIMERO. Dans le cas où les plantes sont soumises à des conditions difficiles immédiatement après le traitement, la culture peut être endommagée et l'efficacité de l'herbicide réduite.
- S'assurer que la rampe de pulvérisation soit réglée à la bonne hauteur par rapport aux plants de maïs afin d'assurer une application précise et uniforme de PRIMERO et d'ÉVITER toute accumulation du produit dans les verticilles du maïs.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande filtrante de végétation entre la zone traitée et le bord des plans d'eau.

MODE D'EMPLOI

- Consulter la section relative aux usages limités de cette étiquette pour une utilisation sur le maïs sucré ou le maïs de semence.
- Épandre avec de l'équipement terrestre seulement. Appliquer seulement une fois par saison de croissance.
- NE PAS appliquer par voie aérienne
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets

Application par pulvérisateur agricole :

- NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'épandage	Dose d'application (g/ha de Primero)	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de :		Habitat terrestre :
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	33,4	0	0	0	0	2
	16,7	0	0	0	0	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Albaugh, LLC au 1-800-247-8013 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

PRIMERO UTILISÉ SEUL SUR LE MAÏS DE PLEIN CHAMP DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

ADJUVANTS DE PULVÉRISATION

PRIMERO doit être appliqué avec un adjuvant de pulvérisation ci-dessous :

Adjuvant de pulvérisation	Volume d'adjuvant / Volume de solution de pulvérisation	Dose (% v/v)
Agent tensio-actif non-ionique ¹ <u>plus</u> 28% UAN ²	2 L / 1000 L + 5 L / ha	0,2 5 L/ ha
Agent tensio-actif non-ionique ¹ <u>plus</u> 28% UAN ³	2 L / 1000 L + 12,5 L / 1000 L	0,2 1,25
Agent tensio-actif non-ionique ¹	2 L / 1000 L	0,2
Huile concentrée XA	10 L / 1 000 L	1,0
Adjuvant Merge*	5 L / 1 000 L	0,5
Agent tensio-actif Sure-mix*	5 L / 1 000 L	0,5

¹Agents tensio-actif non-ionique, tels que SIDEKICK® II DISPERSANT/ACTIVATEUR LIQUIDE NON IONIQUE, Sidekick NT Adjuvant à Pulvériser Non Ionique, CITOWETT® PLUS, AGRAL® 90 AGENT MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE LIQUIDE, et ou IPCO AG-SURF® ORIGINAL.

²Les agents tensio-actifs non ionique peuvent être appliqués avec du nitrate d'ammonium/urée sous forme liquide (UAN) ayant une concentration de 28% en raison de 5 L/ha pour obtenir une meilleure performance sur certaines mauvaises herbes.

³1,25% v/v de UAN doit être inclus avec les mélanges en réservoir contenant l'herbicide Distinct®.

DOSES ET PÉRIODES D'APPLICATION

Appliquer 33,4 g/ha par pulvérisation généralisée, avec un agent tensioactif étiqueté sur le maïs et les mauvaises herbes aux stades indiqués ci-dessous :

CULTURE OU MAUVAISE HERBE	STADE FOLIAIRE AU MOMENT DE L'APPLICATION
Maïs	1 ^{re} à 8 ^e feuille (6 collerettes visibles) Voir le schéma ci-dessous.
Graminées annuelles nuisibles	1 ^{re} à 6 ^e feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à deux feuilles)
Chiendent	3 ^e à 6 ^e feuille (10 à 20 cm de haut - feuille étendue)

STADES DE CROISSANCE DU MAÏS



Appliquer PRIMERO à compter de l'apparition de la 1^{re} feuille jusqu'au stade de la 8^e feuille (6 collerettes visibles). Le coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille.

On considère qu'une feuille est complètement développée lorsque la feuille suivante apparaît dans le verticille du maïs.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

Pied-de-coq
Panic d'automne
Sétaire verte
Panic capillaire
Chiendent ¹
Sétaire glauque ²

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de PRIMERO ne seront pas supprimées. Il faut procéder au traitement après que la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

Les graminées annuelles nuisibles sont plus sensibles à l'herbicide lorsqu'elles sont petites et en pleine croissance.

Recommandations relatives à certaines mauvaises herbes :

- ¹ Chiendent - Appliquer PRIMERO en postlevée avec un agent tensio-actif étiqueté lorsque la majorité des pousses de chiendent croissent activement et se trouvent entre les stades de la 3^e à la 6^e feuille (10 à 20 cm de haut - feuille étendue). Les graminées annuelles qui ne sont pas sorties de terre lors de l'application de PRIMERO sur le chiendent ne seront pas supprimées.
- ² Afin de supprimer la Sétaire glauque, appliquer PRIMERO en postlevée avec du nitrate d'ammonium/urée sous forme liquide (UAN) ayant une concentration de 28% en raison de 5 L/ha avec un agent tensio-actif non-ionique recommandé OU appliquer PRIMERO avec Adjuvant Merge*. Si un agent tensio-actif non-ionique n'est pas utilisé avec l'UAN ou

l'Adjuvant Merge n'est pas utilisé tel qu'indiqué ci-haut, on obtiendra seulement la répression du Sétaire glauque.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC PRIMERO SUR LE MAÏS DE PLEIN CHAMP DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

NOTE : Certaines mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application des MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC PRIMERO ne seront pas supprimées. L'application doit être effectuée lorsque la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

NOTE : On peut observer une certaine réduction du degré de répression de la Sétaire glauque avec ces mélanges en réservoir.

PRIMERO + L'Herbicide DISTINCT*

PRIMERO peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide DISTINCT* pour supprimer les graminées annuelles, le chiendent et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha de PRIMERO et 285 g/ha de L'Herbicide DISTINCT* avec un agent tensio-actif non ionique à 0,25 % v/v et du nitrate d'ammonium/urée sous forme liquide (UAN) à 1,25 % v/v.

Ce mélange en réservoir supprime ou réprime les mauvaises herbes contre lesquelles PRIMERO utilisé seul est efficace, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'Herbicide DISTINCT*. Se référer à la section «PRIMERO UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de l'Herbicide DISTINCT* pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et plus de détails sur son application et les précautions à prendre.

Le mélange en réservoir de PRIMERO + l'Herbicide DISTINCT* doit être appliqué du stade de la 2^e feuille à celui de la 8^e feuille du maïs.

PRIMERO + l'Herbicide PEAK* 75WG + soit BANVEL* II Herbicide ou l'Herbicide BANVEL* DRY EG

PRIMERO peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide PEAK* 75WG et avec BANVEL* II Herbicide ou l'Herbicide BANVEL* DRY EG pour la suppression en un seul passage des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées dans le tableau ci-dessous. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha de PRIMERO et 13,3 g/ha de l'Herbicide PEAK* 75WG et 300 mL/ha de BANVEL* II Herbicide ou 0,2 kg/ha de l'Herbicide BANVEL* DRY EG avec un agent tensio-actif non-ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L).

Se référer à la section «PRIMERO UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer aux étiquettes de l'Herbicide PEAK* 75WG, et BANVEL* II Herbicide ou l'Herbicide BANVEL* DRY EG pour obtenir plus de détails sur l'application, les précautions à prendre, et les directives pour la rotation des cultures.

Le mélange en réservoir de PRIMERO + l'Herbicide PEAK* 75WG + soit BANVEL* II Herbicide ou l'Herbicide BANVEL* DRY EG peut être appliqué entre les stades de 2 et de 7 feuilles du maïs.

Mauvaise herbe	Stade de croissance des mauvaises herbes
Renouée liseron*	1 à 6 feuilles
Renouée persicaire	1 à 4 feuilles
Chénopode blanc (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 à 6 feuilles
Moutarde sauvage	2 à 12 feuilles, avant la floraison

Amarante à racine rouge (y compris les biotypes tolérants aux triazines)	1 à 6 feuilles
Petite herbe à poux	1 à 8 feuilles
Abutilon*	1 à 6 feuilles
Sétaire verte*	1 à 6 feuilles
Sétaire glauque*	1 à 6 feuilles
Pied-de-coq	1 à 6 feuilles

*répression seulement

PRIMERO + L'Herbicide BANVEL II*

PRIMERO peut être mélangé en réservoir avec BANVEL II * Herbicide pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha de PRIMERO et 600 mL/ha de BANVEL II * Herbicide avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1000 L) et appliquer en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 6^e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de hauteur – feuille étendue).

Ce mélange en réservoir supprime ou réprime les mauvaises herbes contre lesquelles PRIMERO utilisé seul est efficace, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de BANVEL II * Herbicide. Se référer à la section «PRIMERO UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de BANVEL II * Herbicide pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et plus de détails sur son application et les précautions à prendre.

Le mélange en réservoir de PRIMERO + BANVEL II * Herbicide ne doit pas être appliqué après le stade de la 6^e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de hauteur-feuille étendue) du maïs.

PRIMERO + BROX 240 EC ou PARDNER* Herbicide

PRIMERO peut être mélangé en réservoir avec BROX 240 EC ou PARDNER* Herbicide pour supprimer les graminées annuelles, le chiendent et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha de PRIMERO et 1,2 L/ha de BROX 240 EC ou 1,0 L/ha de PARDNER* Herbicide avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1000 L) et appliquer en postlevée sur le maïs du stade de la 4^e feuille au stade de la 8^e feuille (2 à 6 collerettes visibles).

Ce mélange en réservoir supprime ou réprime les mauvaises herbes contre lesquelles PRIMERO utilisé seul est efficace, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de BROX 240 EC ou PARDNER* Herbicide. Se référer à la section «PRIMERO UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer aux étiquettes de BROX 240 EC ou PARDNER* Herbicide pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par BROX 240 EC ou PARDNER* Herbicide et plus de détails sur son application et les précautions à prendre.

Le mélange en réservoir de PRIMERO + BROX 240 EC ou PARDNER* Herbicide ne doit pas être appliqué avant le stade de la 4^e feuille (2 collerettes visibles) ni après le stade de la 8^e feuille (6 collerettes visibles) du maïs.

PRIMERO + L'Herbicide CALLISTO* 480 SC

PRIMERO peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide CALLISTO* 480 SC pour supprimer les graminées annuelles, le chiendent et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha de PRIMERO et 0,21 L/ha de l'Herbicide CALLISTO* 480 SC * avec l'agent tensio-actif non ionique AGRAL* 90 AGENT MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE LIQUIDE à raison de 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer en postlevée sur le maïs à compter du stade de la 3^e

feuille jusqu'au stade de la 8^e feuille du maïs et jusqu'au stade de la 8^e feuille pour les mauvaises herbes à feuille large.

Pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuille large, ajouter de l'Herbicide AATREX[®] Liquide 480 à raison de 0,58 L/ha dans le mélange en réservoir

Ce mélange en réservoir supprimera ou réprimera les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette pour PRIMERO utilisé seul ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'Herbicide CALLISTO[®] 480 SC. Se référer à la section «PRIMERO UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de l'Herbicide CALLISTO[®] 480 SC pour obtenir plus de détails sur les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et plus de détails sur son application, les directives pour la rotation des cultures et les précautions à prendre. Le cas échéant, se référer à l'étiquette de l'herbicide AATREX[®] Liquide 480 pour obtenir plus de détails sur l'application, les précautions à prendre, et les directives pour la rotation des cultures.

PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL

ADJUVANTS DE PULVÉRISATION

Primero plus Hinge DOIT être appliqué avec un agent tensio-actif non ionique (p. ex., CITOWETT PLUS, AGRAL 90 LIQUIDE MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE ou IPCO AG-SURF ORIGINAL) à raison de 2 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,2 % v/v) ou SIDEKICK II DISPERSANT/ACTIVATEUR LIQUIDE NON IONIQUE à raison de 2,5 L par 1 000 L de solution de pulvérisation (0,25 % v/v).

TAUX ET MOMENT DE L'APPLICATION

Appliquer Primero à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha par pulvérisation généralisée sur le maïs et les mauvaises herbes avec un agent tensio-actif, conformément aux indications suivantes :

Culture ou mauvaise herbe	Stades foliaire au moment de l'application
Maïs	1 re à 6 e feuilles (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue)
Graminées annuelles nuisibles	1 re à 6 e feuilles (jusqu'au début du tallage - 2 talles à deux feuilles)
Cenchrus à épines longues	3 e à 5 e feuilles
Chiendent	3 e à 6 e feuilles (10 à 20 cm de haut - feuille étendue)
Amarante à racine rouge	2 e à 6 e feuilles (10 cm de haut ou de large)

Le coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille. On considère qu'une feuille est complètement développée lorsque la feuille suivante apparaît dans le verticille du maïs.

L'application de Primero plus Hinge après le stade de la 6^e feuille du maïs (30 cm de haut - feuille étendue) doit être retardée jusqu'au terme du stade de la 8^e feuille, avant l'apparition des soies et lorsqu'il existe une différence de hauteur entre le maïs et les mauvaises herbes cibles. Lorsqu'on effectue les pulvérisations avec un appareil à jets directionnels, s'assurer que la culture est de hauteur uniforme afin que la solution soit entièrement dirigée sous le couvert végétal du maïs et n'atteigne pas les verticilles. L'application ultérieure de Primero plus Hinge tardive doit être dirigée sous le couvert végétal du maïs afin d'éviter que la solution atteigne les verticilles.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES AVEC PRIMERO À 16,7 G/HA PLUS HINGE À 50 G/HA

Pied-de-coq	Millet commun ²	Sétaire glauque †
Panic d'automne	Chiendent ¹	Panic capillaire
Sétaire verte	Amarante à racine rouge (y compris résistante à la triazine)	

Cenchrus à épines longues

† Répression seulement

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application ne seront pas supprimées. L'application doit être effectuée lorsque la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre. Les graminées annuelles nuisibles et l'amarante à racine rouge sont plus vulnérables lorsqu'elles sont petites et en pleine croissance. L'établissement précoce et la densité de la culture (minimum de 50 000 plantes par hectare) sont importantes pour concurrencer les mauvaises herbes et permettent une suppression efficace en postlevée du chiendent et des graminées annuelles nuisibles.

Recommandations concernant la suppression de certaines mauvaises herbes

1. Chiendent - Appliquer en postlevée avec un agent tensio-actif étiqueté, lorsque la majorité des pousses du chiendent sont en pleine croissance et aux stades de la 3e à la 6e feuille (10 à 20 cm de haut - feuille étendue). Si la période appropriée pour supprimer le chiendent ne coïncide pas avec celle des mauvaises herbes à feuilles larges (consulter la section de cette étiquette sur les mélanges en réservoir), appliquer séparément un mélange en réservoir de Primero plus Hinge et un herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges. Les graminées annuelles nuisibles qui ne sont pas sorties de terre au moment de l'application de Primero plus Hinge sur le chiendent ne seront pas supprimées.
2. Millet commun - Appliquer en postlevée avec un agent tensio-actif étiqueté, lorsque la majorité des pousses du millet commun sont apparues et avant que les plus grands plants n'atteignent le stade de plusieurs talles (3 à 4 talles). Si le maïs a dépassé le stade de la 6e feuille lorsque le millet commun a atteint un stade de croissance approprié, l'application de Primero plus Hinge doit être retardée jusqu'au terme du stade de la 8e feuille, avant l'apparition des soies et lorsqu'il existe une différence de hauteur entre le maïs et le millet commun. Lorsqu'on effectue les pulvérisations avec un appareil à jets directionnels, s'assurer que la culture est de hauteur uniforme afin que la solution soit entièrement dirigée sous le couvert végétal du maïs et n'atteigne pas les verticilles. La suppression du millet commun peut être réduite en raison du stade de croissance avancé des mauvaises herbes au moment de l'application.

PRIMERO + HINGE + L'HERBICIDE BANVEL

Primero plus Hinge peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide Banvel pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger Primero en réservoir à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha et 600 mL/ha d'Herbicide Banvel avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange en réservoir permettra de supprimer les mauvaises herbes sensibles énumérées par Primero plus Hinge utilisé seul, ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide Banvel. Consulter la section de cette étiquette intitulée « PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de l'Herbicide Banvel concernant les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'application du produit et les précautions d'utilisation.

Le mélange de Primero plus Hinge et de l'Herbicide Banvel effectué en réservoir doit être appliqué de la levée jusqu'au stade de la 6e feuille de la mauvaise herbe. NE PAS appliquer après le stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue) du maïs.

PRIMERO + HINGE + L'HERBICIDE BANVEL II

Primero plus Hinge peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide Banvel II pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger Primero en réservoir à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha et 600 mL/ha de l'Herbicide Banvel II

avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange en réservoir permettra de supprimer les mauvaises herbes sensibles énumérées par Primero plus Hinge utilisé seul, ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de l'Herbicide Banvel II. Consulter la section de cette étiquette intitulée « PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de l'Herbicide Banvel II concernant les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et les précautions d'utilisation.

Le mélange de Primero plus Hinge et de l'Herbicide Banvel II effectué en réservoir doit être appliqué sur de la levée jusqu'au stade de la 6e feuille de la mauvaise herbe. NE PAS appliquer après le stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut) du maïs.

PRIMERO + HINGE + HERBICIDE DISTINCT

Primero plus Hinge peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide Distinct pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent, la morelle de la Caroline et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger Primero en réservoir à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha et 285 g/ha de l'Herbicide Distinct avec un agent tensio-actif non ionique à 0,25 % v/v (2,5 L/1000 L) plus urée et nitrate d'ammonium liquide (UNA) à 1,25 % v/v (12,5 L/1000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs aux stades de la 2e à la 6e feuille.

Ce mélange en réservoir permettra de supprimer les mauvaises herbes énumérées par Primero plus Hinge utilisé seul, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'Herbicide Distinct plus la morelle de la Caroline. Se référer à la section « PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de Distinct pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et plus de détails sur son application et les précautions d'utilisation.

Le mélange en réservoir de Primero plus Hinge + l'Herbicide Distinct doit être appliqué sur les jeunes pousses des mauvaises herbes en pleine croissance dès leur sortie de terre et jusqu'au stade de la 6e feuille (le chiendent au stade de la 3e à la 6e feuille, la morelle de la Caroline au stade de la 2e à la 6e feuille). NE PAS appliquer après le stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut) du maïs.

PRIMERO + HINGE + BROX 240 EC ou PARDNER HERBICIDE

Primero plus Hinge peut être mélangé en réservoir avec BROX 240 EC ou Pardner pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent et une vaste gamme de mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger Primero en réservoir à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha et 1,2 L/ha de BROX 240 EC ou 1,0 L/ha de Pardner Herbicide avec un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1 000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs jusqu'au stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange en réservoir permettra de supprimer les mauvaises herbes sensibles par Primero plus Hinge utilisé seul, ainsi que les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette de BROX 240 EC ou Pardner Herbicide. Consulter la section de cette étiquette intitulée « PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL » pour obtenir des renseignements plus détaillés sur son application et sur les restrictions relatives à son utilisation. Consulter l'étiquette de BROX 240 EC ou Pardner Herbicide concernant les mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'application du produit et les précautions d'utilisation.

L'application de Primero plus Hinge après le stade de la 6e feuille du maïs (30 cm de haut - feuille étendue) doit être retardée jusqu'au terme du stade de la 8e feuille du maïs, avant l'apparition des soies

et lorsqu'il existe une différence de hauteur entre le maïs et les mauvaises herbes cibles. Lorsqu'on effectue les pulvérisations avec un appareil à jets directionnels, s'assurer que la culture est de hauteur UNIFORME afin que la solution soit entièrement dirigée sous le couvert végétal du maïs et n'atteigne pas les verticilles.

PRIMERO + HINGE + HERBICIDE CALLISTO 480SC

Primero plus Hinge peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide Callisto 480 SC pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger Primero en réservoir à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha et 0,21 L/ha de Callisto 480 SC avec un agent tensio-actif non ionique (p. ex., Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide) à 0,2% v/v (2 L/1000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs à compter du stade de la 3e feuille jusqu'au stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange en réservoir permettra de supprimer les mauvaises herbes par Primero plus Hinge utilisé seul, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'Herbicide Callisto 480 SC. Se référer à la section « PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de l'Herbicide Callisto 480 SC pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par cet herbicide et plus de détails sur son application et les précautions d'utilisation.

Le mélange de Primero plus Hinge et de l'Herbicide Callisto 480 SC effectué en réservoir ne doit pas être appliqué après le stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue) du maïs.

PRIMERO + HINGE + HERBICIDE CALLISTO 480SC + HERBICIDE AATREX LIQUIDE 480

Primero plus Hinge peut être mélangé en réservoir avec l'Herbicide Callisto 480 SC et l'Herbicide Aatrex Liquide 480 pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, le chiendent et plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges. Mélanger Primero en réservoir à 16,7 g/ha plus Hinge à 50 g/ha, 0,21 L/ha de l'Herbicide Callisto 480 SC, et 0,58 L/ha de l'Herbicide Aatrex Liquide 480 avec un agent tensio-actif non ionique (p. ex., Agral 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide) à 0,2% v/v (2 L/1000 L) et appliquer le mélange en postlevée sur le maïs à compter du stade de la 3e feuille jusqu'au stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue).

Ce mélange en réservoir permettra de supprimer les mauvaises herbes énumérées par Primero plus Hinge utilisé seul, plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l'Herbicide Callisto 480 SC + l'Herbicide Aatrex Liquide 480. Se référer à la section « PRIMERO + HINGE UTILISÉ SEUL » de la présente étiquette pour obtenir plus de détails sur l'application du produit et les restrictions relatives à son utilisation. Se référer à l'étiquette de l'Herbicide Callisto 480 SC pour obtenir la liste des mauvaises herbes supprimées par le mélange en réservoir Callisto 480 SC + l'Herbicide Aatrex Liquide 480 et plus de détails sur son application et les précautions d'utilisation.

Le mélange de Primero plus Hinge, l'Herbicide Callisto 480 SC et l'Herbicide Aatrex Liquide 480 effectué en réservoir ne doit pas être appliqué après le stade de la 6e feuille (4 collerettes visibles ou 30 cm de haut - feuille étendue) du maïs.

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application des MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE PRIMERO PLUS HINGE ne seront pas supprimées. L'application doit être effectuée lorsque la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et la tolérance des cultures

(phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MAÏS SUCRÉ : EN VENTE POUR UTILISATION SUR TOUTES LES VARIÉTÉS DE MAÏS SUCRÉ, INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS, AUX VARIÉTÉS DE MAÏS SUCRÉ ÉNUMÉRÉES SUR CETTE ÉTIQUETTE

La tolérance des variétés de maïs sucré aux herbicides, y compris PRIMERO, peut varier. La tolérance de certaines variétés de maïs sucré énumérées sur cette étiquette a été confirmée quand PRIMERO est utilisé selon le mode d'emploi. Étant donné que toutes les variétés de maïs sucré n'ont pas été vérifiées pour la tolérance envers PRIMERO, le premier usage de PRIMERO devrait s'effectuer sur une petite section de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'utilisation comme pratique régulière sur toute la culture. S'enquérir auprès de votre fournisseur de semences pour plus de détails sur la tolérance des variétés spécifiques de maïs sucré envers l'Herbicide PRIMERO.

Pour supprimer les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette, appliquer PRIMERO à raison de 33,4 grammes/hectare + un agent tensio-actif homologué à 0,2% v/v (2 L/1000 L) (se référer à la section de l'étiquette intitulée «ADJUVANTS DE PULVÉRISATION») lorsque le maïs sucré se trouve entre les stades de la 1^{re} à la 6^e feuille (4 collerettes visibles). Le coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille.

NE PAS récolter le maïs sucré dans les 40 jours suivant l'application.

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de PRIMERO ne seront pas supprimées. Il faut procéder au traitement après que la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

N'effectuer qu'une seule application par année avec de l'équipement terrestre. Éviter toute application excessive.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application et le réensemencement (test d'activité biologique) ainsi que les précautions d'emploi.

LA TOLÉRANCE DES VARIÉTÉS DE MAÏS SUCRÉ ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS A ÉTÉ ÉVALUÉE ET ACCEPTÉE LORSQUE PRIMERO EST UTILISÉ SELON LE MODE D'EMPLOI

Bonus BT	GSS 7831	CNS 710	Krispy King	GH 2690	
Calico Belle	Elite	FTF222	FTF243	FTF246	
Crisp-N-Sweet 710R		Legacy	Marvel	GG445	GSS 9299
Trinity	Honey Select	Candy Corner	Sensor	GG 214	

NE PAS appliquer sur la variété Delmonte 2038 car cela risque d'endommager excessivement ou de détruire complètement la culture.

MAÏS SUCRÉ DANS L'OUEST DU CANADA :

Krispy King, Jubilee et Jubilee Supersweet

LIGNÉES AUTOFÉCONDÉES DE MAÏS DE SEMENCE DANS L'EST DU CANADA SEULEMENT

Pour supprimer les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette, appliquer PRIMERO à raison de 33,4 grammes/hectare + un agent tensio-actif homologué à 0,2% v/v (2 L/1000 L) (se référer à la section de

l'étiquette intitulée «ADJUVANTS DE PULVÉRISATION») lorsque les lignées autofécondées de maïs de semence se trouvent entre les stades de la 1^{re} à la 8^e feuille (6 collerettes visibles). Le coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille.

NOTE : Les lignées autofécondées de maïs de semence n'ont pas toutes été testées; l'utilisation de PRIMERO doit être approuvée par la compagnie de maïs de semence et se conformer à ses directives.

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de PRIMERO ne seront pas supprimées. Il faut procéder au traitement après que la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

N'effectuer qu'une seule application par année. Éviter toute application excessive.

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application et les précautions d'emploi.

CENCHRUS À ÉPINES LONGUES

Pour supprimer le Cenchrus à épines longues, appliquer PRIMERO à raison de 33,4 grammes/hectare + un agent tensio-actif homologué à 0,2% v/v (2 L/1000 L) (se référer à la section de l'étiquette intitulée «ADJUVANTS DE PULVÉRISATION») lorsque le maïs cultivé se trouve au stade de la 1^{re} à la 8^e feuille (6 collerettes visibles) et le Cenchrus à épines longues est au stade de la 3^e à la 5^e feuille. Le coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille.

NE PAS récolter le maïs dans les 30 jours suivant l'application.

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de PRIMERO ne seront pas supprimées. Il faut procéder au traitement après que la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

N'effectuer qu'une seule application par année avec de l'équipement terrestre. Éviter toute application excessive.

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application et le réensemencement (test d'activité biologique) ainsi que les précautions d'emploi.

MAÏS CULTIVÉ DANS L'OUEST DU CANADA - MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE :

Appliquer PRIMERO à raison de 33,4 grammes/hectare + un agent tensio-actif non ionique à 0,2 % v/v (2 L/1000 L) (p. ex., CITOWETT* PLUS, AGRAL* 90 AGENT MOUILLANT ET TENSIOACTIF NON IONIQUE LIQUIDE OU IPCO AG-SURF* ORIGINAL) lorsque le maïs se trouve entre les stades de la 1^{re} à la 8^e feuille (6 collerettes visibles). Le coléoptile (feuille courte et tronquée) compte comme la première feuille.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées :

MAUVAISE HERBE	STADE DE CROISSANCE
Pied-de-coq	1 ^{re} à 6 ^e feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à 2 feuilles)
Panic d'automne	1 ^{re} à 6 ^e feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à 2 feuilles)
Sétaire verte	1 ^{re} à 6 ^e feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à 2 feuilles)
Panic capillaire	1 ^{re} à 6 ^e feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à 2 feuilles)
Chiendent	3 ^e à 6 ^e feuille (10 à 20 cm de haut - feuille étendue)
Folle avoine	3 ^e à 6 ^e feuille
Sétaire glauque*	1 ^{re} à 6 ^e feuille (jusqu'au début du tallage - 2 talles à 2 feuilles)

* Répression seulement. La répression des mauvaises herbes consiste en une réduction visible de la concurrence qu'elles exercent (en termes de population ou de vigueur) par comparaison à une zone non

traitée. Le degré de répression varie selon la taille des mauvaises herbes et les conditions environnementales avant et après le traitement.

NOTE : Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de PRIMERO ne seront pas supprimées. Il faut procéder au traitement après que la majorité des mauvaises herbes sont sorties de terre.

Les graminées annuelles sont plus sensibles à l'herbicide lorsqu'elles sont petites et en pleine croissance.

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application et le réensemencement (test d'activité biologique) ainsi que les précautions d'emploi.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC PRIMERO – OUEST DU CANADA SEULEMENT

PRIMERO + l'herbicide BANVEL* II

Ce mélange en réservoir supprime ou réprime les mauvaises herbes contre lesquelles PRIMERO utilisé seul est efficace, ainsi que les mauvaises herbes à feuilles larges sur le maïs dans les provinces des Prairies. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha de PRIMERO et 600 mL/ha (288g p.a./ha) de l'herbicide BANVEL* II et appliquer en une seule pulvérisation en postlevée, par voie terrestre seulement. Ce mélange en réservoir doit être utilisé avec un agent tensio-actif non ionique tel que Agral* 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide, IPCO Ag-surf* Original, ou Citowett* Plus à une concentration de 0,2 % v/v (2 L/1000 L).

Appliquer sur les mauvaises herbes jusqu'au stade de croissance de 6 feuilles.

NE PAS appliquer ce mélange en réservoir à moins de 30 jours avant la récolte

MÉLANGE EN RÉSERVOIR AVEC PRIMERO - DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

PRIMERO + BROX 240 EC ou Pardner* herbicide

Ce mélange en réservoir supprimera ou réprimera les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de PRIMERO utilisé seul, ainsi que les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de BROX 240 EC ou Pardner* herbicide. Mélanger en réservoir 33,4 g/ha (25 g p.a./ha) de PRIMERO et 1,2 L/ha de BROX 240 EC ou 1 L/ha de Pardner* herbicide et appliquer en une seule pulvérisation en postlevée, par voie terrestre seulement. Ce mélange doit être utilisé avec un agent tensio-actif non ionique tel que Agral* 90 Agent Mouillant et Tensioactif Non Ionique Liquide, IPCO Ag-surf* Original, ou Citowett* Plus à une concentration de 0,2 % v/v (2 L/1000 L).

Appliquer sur les mauvaises herbes quand le maïs est entre les stades de la 4e à la 8e feuilles (2 à 6 collerettes visibles)

NE PAS appliquer ce mélange en réservoir dans les 30 jours précédant la récolte..

Se référer aux autres sections de la présente étiquette pour obtenir plus de renseignements sur le mode d'application et le réensemencement (test d'activité biologique) ainsi que les précautions d'emploi.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir le réservoir propre au quart environ avec de l'eau fraîche.
2. Mettre l'agitateur en marche à la vitesse maximale.
3. Ajouter la quantité requise de PRIMERO à l'eau du réservoir tout en faisant fonctionner l'agitateur. Laisser l'agitateur marcher à la vitesse maximale jusqu'à ce que le produit soient complètement dissoutes et le produit totalement dispersé dans l'eau. Une agitation continue est nécessaire pour maintenir le produit en suspension.
4. Une fois PRIMERO bien mélangé et en suspension, ajouter la quantité appropriée de l'herbicide destiné au mélange en réservoir (le cas échéant) dans le réservoir du pulvérisateur, sans cesser de faire fonctionner l'agitateur.

5. Une fois tous les produits bien mélangés et en suspension, ajouter un adjuvant de pulvérisation étiqueté (se référer à la section de l'étiquette intitulée « ADJUVANTS DE PULVÉRISATION » pour plus de détails).
6. Selon le cas, ajouter 28% d'engrais liquide à base de nitrate d'ammonium et d'urée.
7. Ajouter le reste de l'eau nécessaire à la préparation.

Pour les mélanges subséquents, s'assurer que le volume de solution de pulvérisation qui reste dans le réservoir est inférieur à 10 % du volume de solution à préparer.

L'agitation de la solution est nécessaire pour assurer l'homogénéité du mélange et l'uniformité de l'application. Le volume d'eau optimal à employer pour l'application de PRIMERO varie de 140 à 190 litres par hectare (100 litres d'eau par hectare au minimum). Utiliser une pression de pulvérisation de 175 à 275 kPa. On recommande de se servir de buses à jet plat en éventail. Utiliser des tamis de filtration de 50 mailles ou moins. Utiliser la préparation de PRIMERO dans les 24 heures, car sinon le produit risque de se dégrader et de perdre de son efficacité. Agiter vigoureusement le mélange à pulvériser chaque fois qu'on l'a laissé reposer dans le réservoir.

NOTE : PRIMERO se dégradera dans de l'eau acide ou fortement alcaline. NE PAS préparer plus de solution que l'on peut utiliser en une journée. Si l'on interrompt la pulvérisation, bien agiter de nouveau le mélange à pulvériser avant de reprendre le traitement.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures utiles, bien nettoyer l'outillage de mélange et de pulvérisation immédiatement après le traitement pour éliminer toute trace de PRIMERO.

1. Vider le réservoir. Rincer parfaitement au jet l'intérieur du réservoir, puis faire circuler de l'eau propre dans le réservoir, la rampe et les tuyaux flexibles pendant au moins 5 minutes.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et y ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) par 100 litres d'eau. Bien nettoyer les tuyaux flexibles, la rampe et les buses à l'aide de cette solution, puis ajouter de l'eau pour remplir complètement le réservoir. Faire passer la solution de nettoyage dans le réservoir et les tuyaux flexibles pendant au moins 15 minutes. Rincer à nouveau les tuyaux flexibles, la rampe et les buses avec la solution de nettoyage et vider le réservoir.
3. Enlever les buses et les tamis et les nettoyer à part dans un seau contenant un agent nettoyant et de l'eau.
4. Répéter l'étape 2.
5. Bien rincer le réservoir à l'eau propre pendant au moins 5 minutes et faire circuler l'eau à travers les tuyaux flexibles et la rampe.
6. AVANT d'utiliser le pulvérisateur pour l'application suivante, rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux flexibles à l'eau claire pendant 5 minutes.

ATTENTION : NE PAS ajouter d'eau de Javel à l'ammoniaque. Le mélange du chlore avec l'ammoniaque entraîne le dégagement d'un gaz à odeur de chlore et de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. NE PAS nettoyer l'outillage dans un espace fermé.

UTILISATION D'INSECTICIDES

Pour protéger les cultures au maximum, appliquer de PRIMERO uniquement sur le maïs qui n'a PAS été traité avec un insecticide organophosphoré de sol hautement systémique.

L'application de PRIMERO sur du maïs préalablement traité avec un insecticide organophosphore assurera un maximum de protection à la culture.

NE PAS mélanger PRIMERO en réservoir avec un insecticide organophosphoré. NE PAS appliquer un insecticide organophosphoré foliaire moins de sept jours avant ou après la pulvérisation de PRIMERO.

REPLANTATION À D'AUTRES CULTURES

PRIMERO se dégrade grâce aux processus naturels se produisant dans le sol. Des essais sur le terrain démontrent que l'on peut procéder aux cultures suivantes en toute sécurité aux intervalles indiqués après avoir cultivé du maïs traité avec PRIMERO.

L'EST DU CANADA

Culture	Intervalle de replantation
Blé d'automne	4 mois
Orge de printemps, canola, soya, haricots blancs, trèfle rouge, sorgho, maïs de plein champ, luzerne	10 mois

Si l'on doit effectuer d'autres cultures, il est recommandé de faire au préalable un test d'activité biologique. Un test d'activité biologique consiste à faire pousser jusqu'à maturité une bande expérimentale de la plante ou des plantes que l'on désire cultiver l'année suivante.

TEST D'ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

Choisir une ou plusieurs zones représentatives du champ précédemment traité avec PRIMERO pour planter les cultures du test d'activité biologique. On doit tenir compte de facteurs tels que les dimensions du champ, la texture du sol, l'égouttement et les endroits où les machines agricoles tournent normalement pour changer de direction, et choisir les emplacements les plus représentatifs des conditions du sol. Dans les grands champs, on peut avoir besoin de plus d'un emplacement pour obtenir des résultats fiables.

Les bandes d'essai doivent être ensemencées perpendiculairement au sens dans lequel le champ a été arrosé. Ces bandes d'essai doivent être assez longues pour croiser la largeur de plusieurs bandes de terre arrosées. Les essais faits sur de grandes surfaces sont évidemment plus fiables que les essais plus limités.

Utiliser l'équipement ordinaire pour le labourage et l'ensemencement des bandes d'essai. Préparer une couche et y semer les cultures et variétés que l'on voudrait pouvoir produire l'année suivante. Il est important de procéder de la manière habituelle, c'est-à-dire de semer à la même époque, dans les mêmes conditions et selon les techniques et pratiques agricoles normalement employées. Faire en même temps un essai dans une zone voisine qui n'a pas été traitée avec PRIMERO afin de s'assurer un point de comparaison.

Au fur et à mesure de la levée et de la croissance des cultures, examiner les points suivants dans les zones traitées avec PRIMERO et dans les zones non traitées :

-aspect général de la culture	-enracinement	- dose de croissance
-couleur et vigueur	- rendement	

Poursuivre ses observations jusqu'à ce que les cultures d'essai arrivent à maturité. Prendre soin de ne pas appliquer trop d'herbicide sur les bandes d'essai pour ne pas risquer d'endommager les cultures. Si le test indique que le sol contient des résidus de PRIMERO, continuer à cultiver seulement les variétés énumérées sur l'étiquette et ne pas entreprendre d'autres cultures avant qu'un test d'activité biologique ne confirme que les cultures susceptibles croissent normalement.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :

NE PAS appliquer PRIMERO pendant les périodes de pluies abondantes ou lorsque le sol est saturé d'eau. NE PAS appliquer le produit directement sur une étendue d'eau ou de l'eau courante. NE PAS appliquer dans les zones où les eaux de surface provenant des champs traités peuvent ruisseler sur des terres arables adjacentes ayant été ensemencées ou devant l'être, ou dans des étendues d'eau (ruisseaux, étangs, marais, eaux d'irrigation) ou des puits. Appliquer le produit uniquement lorsqu'il n'y a aucun risque que la solution de pulvérisation ne dérive et contamine des terres ne devant pas être traitées, étant donné que de très petites quantités de solution de pulvérisation de PRIMERO peuvent gravement endommager les cultures sensibles à son action durant les périodes de croissance et de dormance.

Comme avec tout herbicide, il faut éviter, sous peine d'endommager la culture, de faire les applications de façon qu'elles se chevauchent; il faut également éviter de démarrer, d'arrêter, de ralentir ou de tourner pendant que le pulvérisateur fonctionne.

Éviter la pulvérisation hors cible du produit ou sa dérive sur les habitats importants de la faune tels que les étangs, les marais, les ruisseaux, les zones de végétation sur le bord des étendues d'eau, les terres boisées et les brise-vents. Laisser une zone tampon de pulvérisation de 22 mètres entre la dernière largeur traitée et les étendues d'eau ou les marais. Laisser une zone tampon de pulvérisation de 5 mètres entre la dernière largeur traitée et les habitats terrestres indiqués ci-dessus.

Délai d'attente avant récolte : NE PAS récolter l'ensilage de maïs, le fourrage ou les grains dans les 30 jours suivant l'application.

Restriction concernant l'alimentation/le pâturage : NE PAS permettre au bétail de paître ou de nourrir du fourrage de maïs traité, de l'ensilage, du fourrage ou des grains dans les 30 jours suivant l'application..

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCES:

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que PRIMERO est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à PRIMERO et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

- Dans la mesure du possible, alterner PRIMERO ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes

attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Albaugh LLC au 1-800-247-8013.

ENTREPOSAGE : Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des autres pesticides, des engrais ou des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Toujours bien refermer le contenant.

ÉLIMINATION :

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclables :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se retrouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte de contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

* Les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.